

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0511_ART_RD 475_MENOTEY
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande du 4 avril 2023 de l'entreprise ETCTP domiciliée ZA de la Chaigne 71580 BEAUREPAIRE EN BRESSE, représentée par M. BARTHOULOT Ambroise ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur la RD 475 pendant les travaux de pose d'une canalisation en eau potable en bordure de chaussée - territoire de la Commune de MENOTEY ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 475** sera réglementée de la façon suivante :

Période	A partir du lundi 24 avril 2023 et jusqu'au jeudi 8 juin 2023 inclus
Localisation	Du PR 14+760 (carrefour avec la RD 79) lieu-dit « Les Baraques » au PR 13+140 (lieudit « Les Baraques »)
Restrictions	Alternat par feux tricolores (schéma ci-joint) sur une longueur maximale de 500 m, avec limitation de la vitesse à 50 km/h au droit du chantier mobile.

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'entreprise ETCTP sous le contrôle de l'Agence Routière de DOLE.

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie et l'entreprise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, et dont ampliation sera adressée à M. le Maire de MENOTEY, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté, et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il bénéficie d'un droit de consultation et de rectification des données personnelles qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE, chemin de la Fenotte 39100 DOLE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Signature de l'arrêté



Regad Patrick

De: ETCTP Ambroise <etctp.ambroise@orange.fr>
Envoyé: mardi 4 avril 2023 18:37
À: Regad Patrick
Objet: Demande d'arrêter de circulation
Pièces jointes: Menotey.pdf

Bonjour,

Dans le cadre de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la RD475 sur la commune de Menotey pour le compte du SIE de la Région de Dole, nous vous demandons un arrêter de circulation comportant la mise en place d'une circulation alternée par feux tricolore ainsi qu'une interdiction de stationner au droit du chantier. Ceci à partir du lundi 24 Avril 2023 pour une durée de 1.5 mois. En pièce jointe un plan de situation et de l'emprise du chantier.

Vous en remerciant par avance.

Cordialement,

Ambroise BARTHOULOT
06 76 16 85 62
ETCTP

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20-04-2023



ID : 039-223900010-20230419-ARR_2023_0511-AR



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20-04-2023

ID : 039-223900010-20230419-ARR_2023_0511-AR



- AEP Projet
- ▲ AEP PROJET RACCORDEMENT
- ◆ AEP PROJET POTEAU INCENDIE
- AEP PROJET PRISE EN CHARGE
- AEP PROJET TRONCON
- AEP PROJET BRANCHEMENT
- AEP PROJET REGARD BRANCHEMENT
- AEP PROJET VANNES
- AEP PROJET VENTOUSE
- ▲ AEP PROJET VIDANGE
- AEP PROJET ABANDON CONDUITE
- AEP Existant
- 0 - 0
- 0 - 1964
- 1964 - 1985
- 1985 - 2003
- 2003 - 2022
- AEP_branchement
- AEP_Nouveaux_branchements
- AEP_vanne
- AEP_ventouse
- ▲ AEP_vidange
- AEP_compteur_abonne
- AEP_defense_incendie
- AEP_reservoir
- AEP_installation_captage
- DT TELECOM

SIE DE LA REGION DE DOLE
ZA DES METIERS 39700 ROCHEFORT SUR NENON

PROGRAMME 2023

PROJET BC 12 MENOTEY - LES BARAQUES

PIECE GRAPHIQUE N°1 ECHELLE 1/750

01201543-150-PRO-EP-1-019-A
INDICE A CREATION 10/03/2023

